

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Saint-Bruno, Lac-Saint-Jean Est, tenue le lundi 30 novembre 2015 à 19:30 heures, en la salle Tremblay-Équipement, salle des délibérations régulières du Conseil, située en la Mairie de Saint-Bruno et à laquelle sont présents:

LE MAIRE : M. RÉJEAN BOUCHARD
LE MAIRE-SUPPLÉANT: M. BERTHOLD TREMBLAY
LES CONSEILLERS : M. MARC-ANTOINE FORTIN
M. JEAN-CLAUDE BHÉRER
M. MAGELLA DUCHESNE
M. YVAN THÉRIAULT
M. DOMINIQUE COTÉ

membres de ce Conseil et formant quorum.

Assistent également à la séance MME RACHEL BOURGET, directrice générale et secrétaire-trésorière, ainsi que M. PHILIPPE LUSINCHI, urbaniste.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le maire déclare la séance ouverte.

227.11.15

Il est proposé par M. Marc-Antoine Fortin, appuyé par M. Yvan Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers que les membres du Conseil municipal acceptent l'ordre du jour tel que présenté.

2. LECTURE ET ACCEPTATION DU DISCOURS DU MAIRE

**DISCOURS DU MAIRE PRÉSENTÉ À LA
SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 30 NOVEMBRE 2015**

**MESSIEURS LES CONSEILLERS,
MESDAMES ET MESSIEURS,**

Aux fins de se conformer à l'article 955 du Code municipal, stipulant que le maire doit faire un rapport au moins quatre (4) semaines avant l'adoption du budget lors d'une session du Conseil et traitant des points suivants, à savoir:

- 1.- LES ÉTATS FINANCIERS 2014 ET LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR
 - 2.- LES RÉSULTATS ANTICIPÉS POUR L'ANNÉE 2015
 - 3.- ORIENTATION DU BUDGET 2016
 - 4.- PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2016 - 2017 - 2018
 - 5.- LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000 \$ CONCLUS DEPUIS LE DÉPÔT DU DERNIER RAPPORT DU MAIRE LE 24 NOVEMBRE 2014
 - 6.- TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX
 - 7.- CONCLUSION
-

1.- LES ÉTATS FINANCIERS 2014 ET LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Pour l'exercice financier 2014, les états financiers montrent un résultat de 80 656 \$ dont 80 000 \$ a été affecté aux activités d'investissement laissant un résultat de 656 \$.

Les opérations financières ont été examinées par la firme de comptables agréés Mallette dont le rapport est disponible à la Mairie pour ceux qui voudraient le consulter.

2.- RÉSULTATS ANTICIPÉS POUR L'ANNÉE 2015

Votre Conseil municipal a adopté, mercredi le 17 décembre 2014, un budget équilibré pour l'année 2015 de 4 593 635 \$ et les résultats anticipés tendent vers un équilibre budgétaire.

Les principaux travaux réalisés en 2015 ou en voie de l'être :

1. Assainissement des eaux	65 000 \$
2. Phase IX (rues de l'Église et de la Fabrique)	130 000 \$
3. Rues Fortin et des Tulipes	22 200 \$
4. Projet commun en eau potable	12 500 \$
5. Rue Thibeault et tributaires	166 200 \$
6. Plan d'intervention	23 438 \$

3.- ORIENTATION DU BUDGET 2016

Le budget 2016 sera adopté par le Conseil municipal lors d'une séance spéciale, le lundi 21 décembre 2015 à 19 h 30.

4.- PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2015-2016-2017

1. Continuer le développement résidentiel prévu pour environ 500 000 \$ avec les phases VIII et IX financées par des règlements d'emprunt.
2. Pavage de divers chemins en **2016** pour environ 200 000 \$ en fonction des sommes disponibles et autorisées de la TECQ.
3. Refaire les bandes et autres rénovations au Centre sportif si notre demande d'aide financière est acceptée.
4. Effectuer une mise à niveau de nos réseaux d'assainissement des eaux et de distribution d'eau potable pour environ 100 000 \$ en fonction des sommes disponibles et autorisées de la TECQ.
5. Être à l'affût de toute possibilité qui s'offre à nous pour le développement commercial et industriel.
6. Réaliser le projet "Qualité de vie au cœur de la région".

5.- LISTE DES CONTRATS DE PLUS 25 000 \$ CONCLUS DEPUIS LE DÉPÔT DU DERNIER RAPPORT DU MAIRE LE 24 NOVEMBRE 2014

Cegertec WorleyParsons Inc	Phase VIII, IX et Thibeault	39 283.37 \$
Coentreprise Roche-BPR Infrastructure	Projet commun eau potable	47 237 50 \$
Entreprise Rosario Martel	Bordures et trottoirs - Phase IX	119 963.09 \$
Épicerie DDL	Loyer Prisme culturel	30 686.76 \$
Gauthier Bédard en fidéicommiss	Projet aqueduc - expropriation	99 924.24 \$
Gaz Métropolitain	Gaz naturel	45 118.11 \$
Groupe Ultima	Assurance générale	64 710.00 \$
Hydro-Québec	Électricité	250 948.79 \$
Inter-Cité Usinage	Phase IX-Industrielle-Martel	185 597.14 \$
MRC de Lac-St-Jean-Est	Quotes-parts	385 183.08 \$
Mallette comptables agréés	Audit et reddition de compte	40 672.41 \$
Ministre des finances	Sûreté du Québec	167 629.00 \$
Ministre du revenu du Québec	D.A.S.	276 481.37 \$
Molson	Achats aréna	28 498.72 \$
Receveur général du Canada	Retenue à la source	118 991.17 \$
Régie Inter. Incendie Secteur Sud	Quotes-parts	122 176.00 \$
Simard Boivin Lemieux avocats	Projet commun, support juridique, divers dossiers	35 908.03 \$
SSQ Société d'assurance-vie inc.	Assurance collective	59 634.13 \$
Turcotte 1989 inc.	Assainissement des eaux	70 123.25 \$

6.- TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

Conformément à l'article 11 de la loi sur le traitement des élus municipaux, j'informe les citoyens et citoyennes de Saint-Bruno que la rémunération des élus sur une base mensuelle est la suivante:

	<u>Maire</u>	<u>Conseillers</u>
Rémunération mensuelle de base:	1 358.91 \$	416.87 \$
Allocation mensuelle de dépense:	<u>679.46 \$</u>	<u>208.44 \$</u>
Total mensuel de base	2 038.37 \$	625.31 \$

	<u>Membres M.R.C. (20 fois)</u>
Rémunération mensuelle de base	218.84 \$
All. non imp. mensuelle de base	<u>109.42 \$</u>
Total mensuel de base	328.26 \$
Rémunération par réunion	97.82 \$
Alloc. non imposable par réunion	<u>48.91 \$</u>
Total rémunération par réunion	146.73 \$

7.- CONCLUSION

Nous en sommes déjà à mi-mandat des quatre (4) années qui nous ont été accordées par la population brunoise. Nous profitons de cette période pour prendre un temps d'arrêt afin d'évaluer l'ampleur du travail réalisé par l'ensemble

de l'équipe en place. Vous pourrez, de ce fait, prendre connaissance des résultats en plus de l'orientation de votre Conseil municipal qui sera au menu en 2016.

Chaque membre du personnel a travaillé de pair avec les élus pour arriver aux résultats attendus. Encore une fois, l'équipe multidisciplinaire a su faire le travail de façon professionnelle pour que Saint-Bruno puisse continuer de jouir d'une réputation qui fait l'envie de bien du monde. Bravo à tous et merci du fond du cœur pour cette grande ouverture dont vous faites preuve durant l'année. Sans cet acharnement et cette loyauté envers notre milieu de vie rien ne pourrait être possible.

Si les objectifs que le Conseil s'était fixés comme plan d'action n'ont pas tous été atteints, certains sont en voie de se réaliser. Le travail se poursuit mais à une vitesse beaucoup moins grande.

Par exemple, dans le secteur résidentiel, l'instabilité économique et les projections font en sorte que la stratégie et les objectifs ont été revus à la baisse malgré le fait qu'encore une fois Saint-Bruno a su tirer son épingle du jeu.

Malgré ce phénomène qui dépasse les frontières de notre milieu, le gouvernement vient de nous dire qu'il nous retire notre péréquation car la population et nos performances ne nécessitent plus l'aide de ces derniers. Cela se traduit en une perte d'environ 45 000 \$ pour notre municipalité et ce, en plus de ce qui nous a déjà été enlevé dans les dernières années.

Rien n'est plus facile pour le secteur économique puisque les règles établies en matière de gestion municipale nous obligent à faire des corrections au niveau de nos écritures en fiscalité, ce qui ajoute une pression supplémentaire aux obligations que nous avons déjà envers l'état.

Cependant, pour le Conseil, le travail déjà amorcé devra se poursuivre avec autant d'intensité car les défis sont nombreux. Nous n'avons qu'à penser au dossier de l'aréna qui demeure en suspens, l'amélioration de notre réseau et la finalité du plan d'intervention pour recevoir notre taxe d'accise, celui de l'enfouissement qui passe par chez nous, celui du soutien aux familles qui est toujours en attente, ou encore, toute la réorganisation au niveau de l'organisation. Ce sont des démarches que nous avons entreprises et dont l'accomplissement nous tient à cœur tout comme le sondage effectué lors du dernier trimestre qui vient confirmer les attentes de nos citoyens. Ce véhicule que la municipalité a mis à leur disposition pour nous faire part de leurs préoccupations s'avère un outil précieux dans le choix de nos actions à prioriser. Il faut donc uniformiser et obligatoirement mettre en place tous les moyens disponibles, tout en respectant nos budgets, par la mise en œuvre d'une stratégie de communication.

L'année qui s'achève n'aura pas été de tout repos pour les élus car il aura fallu prendre des décisions qui ne sont pas faciles et qui nous obligeront possiblement à hausser légèrement le taux de taxe pour l'an prochain. On devra faire quelques ajustements dans certains postes budgétaires si nous voulons faire face à nos obligations présentes et futures.

Malgré tous ces éléments, soyez assurés que le Conseil municipal continuera d'assumer son plein leadership de façon responsable afin que Saint-Bruno puisse continuer à jouir de sa réputation, soit un endroit où il fait bon vivre. Pour nous, il demeure important de faire tout le nécessaire afin que la quiétude et la qualité de vie de nos familles soient au rendez-vous. Voilà l'essentiel des éléments qui

mobilisent l'ensemble des préoccupations de vos élus autour de nos tables de discussion.

J'aimerais, à ce stade, remercier particulièrement Monsieur Gilles Boudreault pour sa participation professionnelle ainsi que sa généreuse contribution et collaboration lors de la transition de tous les dossiers municipaux et ce, avant son départ prévu pour la fin de l'année. Par le fait même, je lui souhaite une retraite en santé remplie de bonheur avec les siens.

Pour terminer, je voudrais simplement dire un grand "Merci" aux élus ainsi qu'aux permanents qui m'appuient dans mes fonctions. Leur engagement à la cause municipale est tout à leur honneur.



Réjean Bouchard, maire

228.11.15

Suite à la lecture du discours du maire, il est proposé par M. Berthold Tremblay, appuyé par M. Magella Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers que celui-ci soit accepté et publié dans une prochaine édition du journal Le Brunois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. LEVÉE DE LA SÉANCE

229.11.15

À 19 h 45, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. le conseiller Marc-Antoine Fortin de lever la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Réjean Bouchard, Maire

Rachel Bourget,
Directrice générale et secrétaire-trésorière